

Nous tenons à remercier chaleureusement Valéry Giroux sans qui ce projet n'aurait pas vu le jour. Elle a non seulement participé à mettre sur pieds ce numéro, mais elle a été la pionnière du développement de la pensée antispéciste francophone, en publiant notamment *Contre l'exploitation animale. Un argument pour les droits fondamentaux de tous les êtres sensibles* (2017), *Le véganisme* (2017, avec Renan Larue) et *L'antispécisme* (2020).

Théories et pratiques antispécistes

Par **Christiane Bailey** et **Alexia Renard**

Le spécisme à la défense de la suprématie humaine

L'antispécisme s'oppose fondamentalement à la conception anthropocentriste de l'univers qui considère les animaux des autres espèces comme des êtres inférieurs, des choses, des moyens, des ressources naturelles à notre disposition. C'est une remise en question de l'exceptionnalisme humain et de la suprématie humaine, c'est-à-dire de l'idée selon laquelle les humains sont essentiellement différents des autres animaux et que cette différence de nature justifie et légitime notre domination sur eux.

Cette idée qu'il existe un gouffre entre les humains et les autres animaux s'appuie souvent sur une vision religieuse du monde, qui considère que l'humanité a été créée à l'image de Dieu. Elle s'appuie aussi sur une conception biaisée de la théorie de l'évolution, qui confond la théorie de Darwin avec une échelle hiérarchique des êtres au sommet de laquelle trône l'être humain. Une telle hiérarchie s'appuie, depuis l'Antiquité, sur l'idée que l'humain est « le plus parfait des animaux », possédant le « droit naturel » de commander aux êtres inférieurs, groupe qui n'inclut pas seulement les animaux, mais également les esclaves, les femmes et les enfants.

On a remis en question l'idée d'un esclavage naturellement juste dans le cas des êtres humains. On a graduellement remplacé une conception suprémaciste par une conception plus égalitariste – du moins, en théorie, puisque nous sommes bien loin, dans les faits, de garantir le respect universel des droits de la personne. On a cependant tardé à contester la légitimité de notre domination sur les autres animaux. Le pouvoir et la violence que nous exerçons sur eux relèvent-ils de la tyrannie ou de l'usage justifié de la force et de la coercition ? C'est cette grande question que l'antispécisme nous force à regarder de face. Est-ce justifiable de faire souffrir un individu, de le priver de sa liberté ou de le tuer simplement parce qu'il n'appartient pas à mon espèce ?

Le spécisme aussi direct est rarement explicitement défendu dans la littérature philosophique. Les philosophes vont plutôt défendre la suprématie humaine en soutenant qu'en fait, ce n'est pas l'appartenance à l'espèce qui leur sert de critère pour exclure les animaux. Ce sont plutôt des capacités que seuls les êtres humains possèdent. On parle alors de spécisme indirect. Si les animaux ne comptent pas moralement, c'est parce qu'ils ne sont pas rationnels, pas assez intelligents, pas doués de

langage, pas conscients d'eux-mêmes ou encore parce qu'ils n'agissent que par instinct.

Cette liste de ce qu'on appelle les « propres de l'Homme » est certainement contestable à la lumière de ce que la science nous apprend des animaux. Chaque jour, on s'étonne un peu plus de leurs capacités insoupçonnées et de la richesse de leur vie psychologique et sociale. Il est néanmoins essentiel de comprendre que l'antispécisme n'implique pas de nier qu'il existe certaines caractéristiques distinctement humaines : il s'agit plutôt de contester le présupposé que ces capacités justifient l'oppression des individus qui en sont dépourvus.

Tous les êtres humains sont dotés de droits fondamentaux (à ne pas être emprisonnés arbitrairement, ne pas être torturés ou tués au bénéfice des autres) sans égard à leur race, leur sexe, leur genre et leurs capacités ou incapacités cognitives. C'est sur ces principes que s'appuient les théories et pratiques antispécistes. Il s'agit d'appliquer de façon cohérente nos principes et nos valeurs et de reconnaître que l'appartenance à un certain groupe biologique (spécisme direct) ou les facultés intellectuelles (spécisme indirect) ne justifient pas de refuser aux animaux non humains ces droits parce que ces caractéristiques ne sont pas pertinentes sur le plan moral. C'est ici que la « sentience », un concept au cœur de nombreuses théories antispécistes, fait son entrée.

Des êtres sentients : les animaux comme des individus vulnérables

On appelle « sentientiste » ou « pathocentriste » (de *pathos*, en grec, qui signifie éprouver) une perspective qui fait reposer la considération morale non pas sur la rationalité ou sur des habiletés cognitives sophistiquées, mais sur la sentience (ou sensibilité consciente), la capacité d'éprouver des

émotions et des affects, bref d'être subjectivement affecté par le monde. On parle ici de conscience au sens d'être capable de ressentir et de non réfléchir. Pour les antispécistes sentientistes, c'est le simple fait d'être un « soi vulnérable », un individu qui se soucie de ce qui lui arrive, qui compte moralement.

Dès qu'on réalise avoir affaire à un individu qui peut souffrir et subir des torts, on devrait reconnaître au minimum le devoir d'éviter de lui faire du mal lorsque c'est possible et raisonnable. On doit éviter de porter atteinte à son intégrité physique et psychologique, de le priver de liberté et de liens sociaux et de le tuer – peu importe son degré d'intelligence, son espèce ou son utilité sociale (Giroux 2017).

On pourrait penser que ce principe de non-malfaisance est déjà admis dans nos codes de loi qui interdisent la cruauté et les souffrances « non nécessaires ». Malheureusement, le concept de nécessité dans les lois de protection des animaux qui se sont développées depuis le 19^e siècle a été largement interprété comme synonyme d'utilité. Le principe du « traitement humain » des animaux interdit les traitements cruels, c'est-à-dire les pratiques qui les font souffrir inutilement ou plus que nécessaire pour atteindre nos buts. Il n'exige cependant pas de contester le but. Dès qu'il y a une raison, un bénéfice à tirer du fait d'enfermer, de mutiler, d'accoupler de force et de mettre à mort un animal non humain, les méthodes les moins douloureuses pour atteindre nos objectifs seront non seulement acceptées et tolérées, mais jugées respectueuses et compatissantes.

C'est pourquoi ces lois n'ont pas pu empêcher le développement des pires pratiques des élevages industriels. Il est tout à fait rationnel d'enfermer les truies dans des cages au sein desquelles elles ne peuvent se retourner parce que cela améliore les rendements de mise bas des porcelets. C'est aussi à cause du principe de

nécessité qu'il est possible de poursuivre en justice un employé d'abattoir trop violent lorsqu'il frappe des cochons pour les faire avancer alors qu'il lui est permis de castrer un porcelet sans anesthésie en lui arrachant les testicules. Et pourtant, aujourd'hui, à peu près personne n'ose défendre moralement les souffrances infligées aux animaux dans les élevages qui fournissent l'écrasante majorité des produits que nous consommons.

Comment transformer et dénoncer le système lui-même et pas seulement les cas exceptionnels ou les plus graves? Comment repenser nos relations avec les animaux? Ce numéro propose des pistes de réflexion pour créer un monde affranchi de la domination humaine. Les auteurs et autrices réunies ici sont philosophes, politologues, militant·es, avocat·es, journalistes. Elles réfléchissent à la possibilité d'un monde où la sentience de tous les animaux, y compris des poissons, serait prise en compte, comme le suggère Victor Duran-Le Peuch. La possibilité d'un monde où des espaces de cohabitation interspèces fondés sur des rapports de coopération remplaceraient les élevages, souligne Lucas Krishnapillai dans une entrevue avec Sarah Heiligtag, fondatrice d'un refuge. Mais ce n'est pas tout. Suzanne Zaccour et Axelle Playoust-Braure défendent la nécessité de construire une solidarité politique quotidienne et féministe avec les animaux – comprendre, ici, un monde végétarien. Valérie Éthier défend les actions directes pour les animaux et Émilie-Lune Sauvé déplore que l'accusation d'anthropomorphisme serve souvent à nier les capacités cognitives et émotionnelles animales. Martin Gibert nous propose une réflexion originale sur le spécisme des algorithmes. Amandine Sanvisens remet en cause la façon dont nous concevons la place des animaux en ville, trop souvent relégués au rang de nuisibles; Sarah Fravica s'empare avec délicatesse d'un sujet sensible : la sexualité

animale. Virginie Simoneau-Gilbert retrace quant à elle l'histoire de l'animalisme et sa légitimation croissante dans l'espace public québécois, tandis que Vincent Duhamel s'interroge sur la visite d'extraterrestres amateurs de chair humaine. Enfin, Véronique Armstrong conteste le mythe de l'humain prédateur, pendant que Christiane Bailey développe une critique de l'éthique du bien-être animal. Ensemble, ces textes tissent le fil rouge du présent numéro : interroger, jusque dans des recoins insoupçonnés, ce que signifie lutter contre le spécisme.

L'avenir sera-t-il antispéciste?

Si l'humanité poursuit sa trajectoire, elle se dirige vers un avenir où il y aura, d'un côté, de plus en plus d'animaux domestiqués exploités pour l'alimentation, en raison de l'augmentation prévue de la consommation de viande dans un monde qui s'enrichit. De l'autre côté, de moins en moins d'animaux sauvages vivront dans des habitats toujours plus morcelés et pollués. C'est un avenir que peu de gens souhaitent. Mais il y a des raisons d'espérer. Parce que la justice envers les animaux n'est pas simplement une liste de sacrifices de notre part. Il y a beaucoup de bénéfices à protéger les animaux et leurs habitats, notamment en termes de pollution de l'eau, de changements climatiques, de développement de résistance aux antibiotiques et d'épidémies. Nous sommes nombreux et nombreuses à souffrir de voir souffrir les animaux et à aimer les voir heureux, libres et en vie. La plupart d'entre nous avons du mal à regarder les reportages sur ce qu'on fait subir aux animaux dans l'industrie de l'élevage et dans les laboratoires. Cette compassion envers les animaux a longtemps été rejetée dans l'histoire de la pensée occidentale comme de la sensiblerie enfantine ou féminine – ou même comme une forme

d'anthropomorphisme. Avec le développement de nos connaissances sur les capacités mentales et sociales des autres animaux, il est devenu difficile de se moquer des personnes qui se soucient d'eux. On ne peut plus prétendre croire que nous sommes les seuls êtres conscients sur Terre.

L'antispécisme nous invite à abandonner l'idée que les êtres humains sont les maîtres et possesseurs des animaux. Il nous invite à cesser de les voir comme des choses, des marchandises qu'on peut acheter, ou encore des ressources naturelles qu'on doit gérer de façon plus « durable ». Nous partageons la planète avec une foule d'individus sentients, souvent très sociaux, qui ont autant le droit d'habiter cette planète que nous, des forêts aux océans, en passant par les villes et les campagnes.

Présentation des textes

L'article « De la suprématie humaine aux droits des animaux » de **Christiane Bailey** présente trois cadres éthiques pour penser la justice de nos relations aux autres animaux. Tout d'abord, l'éthique anti-cruauté, dans laquelle les animaux ne sont protégés qu'en raison des bénéfices que cela apporte aux humains. Ensuite, l'éthique du bien-être animal, qui reconnaît que la sentience des animaux nous oblige à ne pas les faire souffrir « sans nécessité », mais ne reconnaît pas le fait de les tuer et de les priver de leur liberté comme un tort. Finalement, les théories des droits des animaux, qui accordent une valeur à la vie et à la liberté des autres animaux en leur reconnaissant des droits fondamentaux. Au-delà de ces trois théories, la contribution de Christiane Bailey plaide pour que l'aide aux animaux soit normalisée et socialement valorisée : quelle que soit notre position philosophique, soutient-elle, nous avons le devoir de leur venir en aide.

Dans « Noyer le poisson pour mieux le manger », **Victor Duran-Le Peuch** explore la relation de domination entre l'humanité et les poissons. À partir d'une réflexion sur le film *Avatar*, il s'interroge : pourquoi nous est-il si difficile de manifester de la considération pour l'individualité, les capacités mentales et la souffrance de poissons ? Pourquoi leur mort n'est-elle pas « pleurable » ? Comment penser la solidarité animale avec des espèces éloignées de nous, « altérisées » et dont les mondes habités sont si différents ? L'article lance un vibrant appel à l'extension de notre compassion aux animaux aquatiques, parfois oubliés des luttes animalistes.

L'article de **Sarah Fravica** « Les vaches font-elles l'amour ? » souligne, à travers une question ironique, la contradiction inhérente logée au cœur du pouvoir reproductif que nous exerçons sur les animaux. Et pour cause. Si la législation criminalise la bestialité en raison de l'incapacité des animaux à consentir aux actes sexuels, l'industrie agroalimentaire est légalement autorisée à poser des actes de nature sexuelle, comme l'insémination artificielle, l'utilisation de cages de viols pour faciliter l'accouplement ou la récolte de sperme. Ce paradoxe (pas de sexe, mais des cages de viols) révèle une utilisation biaisée de l'argument du consentement, et, *in fine*, une conception profondément spéciste de la sexualité animale.

Dans « Les humains qui voulaient être prédateurs : méprise identitaire ou écologique ? », **Véronique Armstrong** développe une réflexion critique du rôle de la prédation dans les éthiques environnementales écocentristes. Les principaux penseurs de cette école ont adhéré à une conception hiérarchique du monde qui valorise la prédation dans le monde naturel et assimile la consommation de viande chez les humains à celles des prédateurs, comme les loups, installant les humains au sommet de la fameuse pyramide

alimentaire. Armstrong mobilise la notion de « lois naturelles », utilisée en éthique écocentriste, pour identifier les différences principales entre la prédation qui est le fait des animaux comme les loups et la prédation qui est le fait des humains (incluant notre consommation des animaux d'élevage). Elle en arrive à la conclusion que la consommation de viande par les humains se fait au détriment des écosystèmes, de la santé génétique des populations de proies, de la santé des humains et de la survie des autres prédateurs. La prédation humaine transgresse de nombreuses limites naturelles et mérite d'être évaluée de façon plus critique par l'éthique écocentriste.

La contribution de **Virginie Simoneau Gilbert**, « De la protection des chevaux à la défense de tous les animaux : une brève histoire de la cause animale au Québec », retrace l'histoire de la cause animale au Québec et les transformations majeures qui l'ont marquée. Chevaux maltraités et surmenés, bœufs égorgés dans les rues ensanglantées, les villes du 19^e siècle n'étaient pas tendres envers les animaux exploités pour l'alimentation et le transport des personnes et des marchandises. Révoltés par le spectacle quotidien de la violence envers les bêtes surmenées, des figures historiques importantes du Québec – principalement issues des classes bourgeoises – ont mis sur pied les premières sociétés de protection des animaux. À mesure que les chevaux sont remplacés par l'automobile et que les femmes réussissent à prendre leur place dans les organismes de défense des animaux, la SPCA de Montréal en viendra à se concentrer davantage sur la création d'un refuge pour les chiens et les chats et éventuellement, à militer pour la défense de tous les animaux capables de souffrir, se montrant critique de la chasse sportive, de l'industrie de la fourrure et de l'usage des animaux dans les laboratoires.

Dans le texte « Pourquoi les féministes ne mangent pas les animaux », **Suzanne Zaccour** analyse la proximité des discours qui justifient et même encouragent la violence envers les femmes et celle envers les autres animaux. Elle analyse de façon critique la notion de consentement mobilisée pour voiler la violence et la coercition dans l'industrie de l'élevage, notamment l'idée que les animaux nous « donnent » volontiers du lait et des œufs. Ce qui est en réalité le produit du contrôle implacable des corps et de la reproduction des animaux femelles est présenté comme le résultat d'une relation donnant-donnant. Contestant l'idée selon laquelle manger des animaux est un « choix personnel » qui relève de la sphère privée et non du domaine de la justice et de la sphère publique, Zaccour décortique certains mythes alimentant notre domination impitoyable sur les autres animaux.

Axelle Playoust-Braure s'intéresse, dans « La solidarité animale empêchée », à la manière dont la cause animale est disqualifiée, voire rejetée hors de l'espace politique. Que ce soit à travers les moqueries subies par les véganes ou à travers la répression politique, les personnes éprouvant de l'empathie pour les animaux ont souvent peu d'espaces pour porter haut et fort leur lutte. Comment construire, malgré ces obstacles, des espaces de lutte politique suffisamment solides pour rendre concrète la solidarité envers les animaux? Comment rendre possible les conditions matérielles des combats antispécistes? Le texte s'interroge également sur la manière dont la gauche a longtemps laissé de côté l'antispécisme.

De nombreux animaux vivent au cœur des villes, rappelle **Amandine Sanvisens** dans « Vers des villes plus justes envers les animaux ». Pourtant, ils sont méprisés, tués ou encore privés de liberté. Des animaux liminaires aux animaux sauvages captifs des zoos, notre rapport aux

animaux en ville est d'abord et avant tout une relation de domination : nous les considérons comme des nuisances ou des objets de loisir. Toutefois, des initiatives militantes en provenance d'associations de protection animale sont en train d'émerger, contestant la captivité des animaux à des fins de divertissement et luttant contre les méthodes d'extermination cruelles pour les rats et les pigeons. De fait, rappelle le texte, les animaux liminaires font partie intégrante des villes : la ville est leur maison. Il est donc temps de les y inclure pleinement.

Dans « Les actions directes pour les animaux : l'histoire comme manuel d'instruction », **Valérie Éthier** analyse l'histoire des actions directes, définies comme des formes de résistance qui visent à contrer l'oppression en place, au bénéfice des victimes, en contournant les institutions au pouvoir. Elle s'intéresse plus particulièrement au Front de libération des animaux (ALF), à Stop Huntingdon Animal Cruelty (SHAC) et aux stratégies pacifiques d'open rescue (sauvetage à visage découvert). À travers ces actions directes, les activistes animalistes ne cherchent pas tant de meilleures conditions pour les animaux que l'abolition de leur exploitation. Et malgré la répression subie, notamment aux États-Unis, l'espoir subsiste : le mouvement pour les droits des animaux continue de croître et de gagner en puissance grâce à son engagement continu.

Le texte d'**Émilie-Lune Sauvé**, intitulé « Plus fantastique qu'un scénario de Disney : l'anthropomorphisme nuit-il aux animaux? », interroge l'accusation d'anthropomorphisme souvent portée à l'encontre de celles et ceux qui se soucient des animaux. Bien sûr, le monde vécu d'une vache, d'un poisson ou d'un oiseau est sans doute fort différent du monde vécu par un·e humain·e. Toutefois, cette accusation sert trop souvent de rempart contre la reconnaissance

des capacités cognitives et émotionnelles animales. Ce sont plutôt nos propres biais anthropocentristes qu'il faudrait interroger, souligne **Émilie-Lune Sauvé**. Le test du miroir en est un exemple frappant puisqu'il utilise comme mesure de l'intelligence animale un point de référence humain, se reconnaître dans un miroir, qui n'a aucun sens pour certaines espèces. Ainsi, le texte met en garde contre les préjugés et les biais qui entravent notre compréhension des animaux, dont le monde est bien plus complexe que ce que la catégorie « animal » laisse entendre.

Dans « Questions d'éthique intergalactique », **Vincent Duhamel** propose une expérience de pensée qui questionne la légitimité et la rationalité du spécisme. Imaginons que des extraterrestres viennent nous rendre visite pour goûter à de la chair humaine. Comment pourrions-nous les en dissuader? Leur dire qu'ils ne peuvent pas nous tuer parce que nous sommes des humains n'aurait évidemment pas de poids, mais nous pourrions peut-être les convaincre en faisant appel à leur sens moral. S'appuyant sur la thèse de Peter Singer selon laquelle la raison est comme un escalier mécanique qui mène à prendre une perspective de plus en plus impartiale, Vincent Duhamel considère que nous avons toutes les raisons de penser que des extraterrestres développés technologiquement seraient assez moralement avancés pour prendre en considération nos intérêts – peu importe que nous soyons moins intelligents ou moins cognitivement sophistiqués qu'eux.

Martin Gibert réfléchit aux conséquences des algorithmes sur les animaux. Il propose trois scénarios et en vient à la conclusion que c'est le scénario pessimiste qui est le plus probable. Il distingue différents types de torts causés aux animaux, des dommages directs (drones de chasse, automatisation des élevages et des

abattoirs, etc.) aux dommages épistémiques (renforcement de croyances injustifiées) en passant par les stéréotypes dévalorisants. Bien sûr, dans une perspective plus optimiste, l'intelligence artificielle pourrait aussi contribuer à améliorer nos capacités à communiquer avec les animaux, à décoder leur langage et à mieux comprendre leurs besoins et leurs intérêts. Elle pourrait également contribuer à réduire les torts causés aux animaux en suggérant des recettes à base de produits végétaux, par exemple, et fournir des informations qui ne propagent pas le spécisme, qui atténuent les croyances non justifiées à l'égard des animaux ainsi que les stéréotypes dévalorisants à leur endroit. Pour le moment, cependant, la société spéciste dans laquelle nous vivons se traduit par des algorithmes (de recommandation et de génération) qui sont contre les animaux.

Dans son entretien avec **Sarah Heiligtag**, **Lucas Krishnapillai** met de l'avant les sanctuaires comme des exemples de cohabitation hors exploitation avec les animaux. Grâce à deux projets, Hof Narr et Transformation, le refuge de Sarah Heiligtag propose de transformer les relations humaines et animales. Hof Narr est une ferme végétarienne accueillant des animaux de ferme sauvés de l'exploitation agricole qui démontre la viabilité de la production alimentaire végétarienne. Quant à Transformation, il s'agit d'un programme visant à aider les agriculteurs à passer de l'agriculture traditionnelle à l'agriculture végétarienne. Ces initiatives permettent d'entrevoir des alternatives à l'exploitation animale.

Notices biographiques

Christiane Bailey (<https://christianebailey.com>) est coordonnatrice du Centre de justice sociale de l'Université Concordia. Elle a publié, avec Jean-François Labonté, *La philosophie à l'abattoir. Réflexions sur le bacon, l'empathie et l'éthique animale* chez Atelier 10. Elle a également publié des articles sur les capacités morales des animaux et les approches écoféministes de la libération animale.

Alexia Renard est doctorante en science politique et chargée de cours. Elle est l'auteure, avec Virginie Simoneau-Gilbert, de *Que veulent les véganes? La cause animale, de Platon au mouvement antispéciste* chez Fides, et de *La cause animale* chez Écosociété.

Références

Giroux, V., (2017). *Contre l'exploitation animale. Un argument pour les droits fondamentaux de tous les êtres sensibles*. Lausanne : L'Âge d'Homme.